

DECISION n°1100943
d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par
l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors
SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR Haute-
Normandie

La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération n° CA 19-24 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 approuvant les modèles de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures de la programmation 2014-2020,
- Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020,
- Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région Haute-Normandie signée le 22/12/2015,
- Vu la délibération n° CA 18-09 du conseil d'administration de l'agence du 12 janvier 2018 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale.

DECIDE :

Article 1 – OBJET

L'agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour l'**appel à projet n°1 Agriculture pour une Normandie Performante** du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 Haute Normandie et l'année **2022** :

	Montant attribué par l'Agence			Montant attribué par les autres financeurs (Région, Etat)	Montant FEADER total	Montant d'aide total
	Part cofinancée	Part Top-Up ¹	TOTAL			
Mesure 4.1.1	84 765 €		84 765 €	1 255 829 €	1 340 594 €	2 681 188 €
Imprévus			1 695 €			
TOTAL			86 460 €			

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'Agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

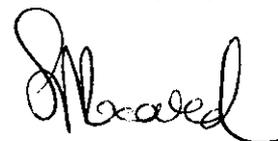
Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature. Elle est valide jusqu'au 31/12/2025. Aucun engagement juridique ne pourra être pris après le 31/12/2024.

Date : - 2 DEC. 2022

La directrice générale
de l'agence de l'eau Seine-Normandie



Sandrine ROCARD

¹ Top-up : sans cofinancement

Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Dépt	NOM BENEFICIAIRE	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie
76	BOUDARD Stephanie	Construction d'un bâtiment stockage fourrage et stabulation, acquisition d'une éboueuse, d'un broyeur, d'une faneuse et d'un andaineur	5 955,00 €
76	GAEC DES HORTENSIAS	Acquisition d'une faucheuse et d'une auto-chargeuse	2 625,00 €
76	CUMA DE L'EAULNE	Une herse étrille, une houe rotative , un rouleau destructeur de couverts, un trieur et une épareuse	9 712,50 €
76	GAEC FERME DELAVIER	Construction d'une extension de stabulation sur aire paillée intégrale avec stockage de fourrages. Construction d'un silo et acquisition d'un andaineur	4 190,62 €
76	SCEA LAFOLIE HANIN	Acquisition d'une épareuse , d'un pulvérisateur et d'une auge. Construction d'un bâtiment pour stockage de paille et grain	3 420,00 €
27	EARL BOURGEOIS	Modernisation de l'atelier laitier avec la mise en place d'un robot de traite, d'un repousse fourrage et de tapis pour les logettes. A cela s'ajoute un andaineur et un déchaumeur à disque	3 871,38 €
27	EARL DE L'EPINE	Création de silo à fourrages et du chemin d'accès ainsi que l'achat d'un robot de traite	
27	EARL LES MARIONNETTES	Développement de l'autonomie alimentaire (terrassment, dallage béton, mur allotement préfabriqué, ventilateurs et raccordement électrique et éclairage) et diversification de l'assolement de l'exploitation par acquisition d'une faucheuse, d'un andaineur , d'un séchoir mobile et nettoyeur rotatif	3 131,31 €
76	EARL BELLET	Construction d'une stabulation sur aire paillée intégrale pour vaches allaitantes. Equipement d'un box insémination et césarienne. Acquisition d'une faucheuse arrière pendulaire, d'une faucheuse avant , d'un système de pesée automatique et d'un système de modulation et coupure de tronçons GPS pour semoir à engrais	4 050,00 €
76	EARL EUDIER DROUET	Acquisition d'un semoir, d'une cuve, d'équipements de précision pour un pulvérisateur (coupures de tronçons, buses anti-dérive, système électronique d'enregistrement des traitements). Acquisition en copropriété d'un broyeur à fanes de pommes de terre	1 524,84 €
76	EARL LAMANT	Dallage du silo à maïs. Acquisition d'une faucheuse , d'un repousse fourrages et de griffes à lait et plateau de lavage	2 805,00 €
76	EARL PRIM'OISEL	Construction d'un bâtiment de stockage pour aliment vrac et fourrages. Réalisation d'un couloir autoaclant et dallage au sol de la nurserie et de l'aire d'exercice des vaches tarées. Acquisition d'une bineuse	1 266,98 €
76	GAEC DU CARREFOUR	Construction d'un hangar de stockage de fourrages. Acquisition d'un andaineur	2 100,00 €
76	EARL DE LA CROIX MAHIEU	Aménagement d'un bâtiment d'élevage pour bovins viande (couloir d'alimentation). Acquisition d'une faucheuse, d'une faneuse, d'un rouleau destructeur de couverts et de filets anti-insectes pour pommes de terre	10 463,57 €
27	SCEA DE NOARDS	Optimisation de l'herbe par la multiplication des coupes précoces-investissement dans une faucheuse	8 100,00 €
76	SCEA FERME DU HAUT TOT	Acquisition d'un round baller pour l'alimentation d'un élevage bovin allaitant et d'une épareuse pour l'entretien des haies	5 906,25 €
27	SCEA ALAIN ROUSSEL	Acquisition d'une faucheuse, d'une faneuse et d'un andaineur	6 825,00 €
27	SCEA VERKINDER Nicolas	Équipement d'un semoir double trémie et d'une bineuse afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	2 637,60 €
76	EARL DE MILAN	Construction d'un bâtiment pour veaux d'élevage laitier. Acquisition d'une faneuse et d'équipements de précision pour un pulvérisateur : GPS, coupure de tronçons	1 125,00 €
76	EARL DU MOULIN DE REBETS	Acquisition d'une faneuse	2 460,00 €
27	SCEA DU MANOIR CORNET	Construction d'un bâtiment de stockage céréales, lin et foin et acquisition d'une faneuse	2 595,00 €
			84 765,05 €

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

Décision	Mesure 4.1.1	Mesure 4.1.2	Mesure 8.2	Mesure 4.4	Imprévus	TOTAL
n°1067517				48 087 €		48 087 €
n°1060386		72 274 €			1 446 €	73 720 €
n°1058385	13 077 €	27 850 €			819 €	41 746 €
n°1062839			16 850 €			16 850 €
n°1071786	13 981 €	45 017 €			1 179 €	60 177 €
n°1074640	106 207 €				2 124 €	108 331 €
n°1074777	69 267 €				1 386 €	70 653 €
n°1075178				37 963 €	760 €	38 723 €
n°1076741 (ex- n°1037764)			8 670 €			8 670 €
n°1077468	52 591 €				1 052 €	53 643 €
n°1079208	63 080 €				1 262 €	64 342 €
n°1079461	205 660 €				4 113 €	209 773 €
n°1080843				34 848 €	697 €	35 545 €
n°1081530	135 591 €				2 712 €	138 303 €
n°1083942	91 682 €				1 834 €	93 516 €
n°1085142	156 655 €				3 133 €	159 788 €
n°1085228			6 748 €		135 €	6 883 €
n°1085335	337 345 €				6 747 €	344 092 €
n°1086653	27 975 €				560 €	28 535 €
n°1088463	58 558 €				1 171 €	59 729 €
n°1089578	65 406 €				1 309 €	66 715 €
n°1089586	322 840 €				6 457 €	329 297 €
n°1090433				4 858 €	97 €	4 955 €
n°1090673	59 061 €				1 181 €	60 242 €
n°1092063	43 974 €				879 €	44 853 €
n°1093151			9 046 €		181 €	9 227 €
n°1094029	16 590 €				332 €	16 922 €
n°1094049	109 455 €				2 189 €	111 644 €
n°1095722	116 486 €				2 330 €	118 816 €
n°1098121	53 300 €				1 066 €	54 366 €
n°1099071	82 229 €				1 645 €	83 874 €
n°1099196			19 960 €		400 €	20 360 €
n°1099241	200 969 €				4 020 €	204 989 €
n°1100622			13 963 €		279 €	14 242 €
n°1100658				141 243 €	2 825 €	144 068 €
n°1100943	84 765 €				1 695 €	86 460 €
Montant cumulé période 2015-2022	2 486 744 €	145 141 €	75 237 €	266 999 €	58 015 €	3 032 136 €